

## **PREPARER VOTRE SECURITE DANS VOTRE DOMICILE**

- Elaguez les buissons et les arbres qui pourraient être utilisés pour se dissimuler.
- Demandez à votre service téléphonique ce qui pourrait être disponible pour votre sécurité (filtrage d'appel, protection d'appel, numéro de téléphone non-répertorié, messagerie, etc.)
- Assurez-vous que votre téléphone soit connecté avant d'emménager dans un nouveau domicile
- Composez \*69 pour identifier les appels suspendus ou \*57 pour que la Police se charge d'identifier les appels (ces deux services seront facturés).
- Familiarisez vous avec toutes les entrées et sorties de votre domicile or de votre immeuble
- Changez vos serrures et assurez-vous d'avoir un verrou solide.
- Assurez-vous que toutes les fenêtres soient verrouillées et que toute vitre coulissante soit bloquée avec un loquet. Il y a des loquets disponibles pour les vitres coulissantes qui les empêchent d'être soulevées de leur encadrement.
- Installez un système de lumière extérieur détecteur de mouvement
- Procurez-vous un système de sécurité
- Achetez une échelle utilisable de votre fenêtre supérieure (aussi bon d'avoir en cas d'incendie)
- Demandez à l'officier de Police responsable de votre dossier si vous êtes listé(e) sur un Système d'Adresse Special (qui signale votre adresse aux opérateurs du 911)

- Créez une chambre d'urgence dans votre domicile (installez un verrou sur la porte d'une chambre ou dans la salle de bain, installez un téléphone dans cette pièce ainsi qu'une chaise pour que vous puissiez la placer sous la poignée de porte en cas de besoin.
- Adopter un chien
- Informez le propriétaire, vos voisins, le gardien que l'agresseur ne réside pas à votre domicile et de vous contacter ou de contacter la Police s'ils l'apercevaient.
- Installez un judas pour vous permettre de voir qui est derrière votre porte.
- Assurez-vous que votre adresse soit distincte et bien éclairée en cas d'appels d'urgence
- Conservez dans votre main en tout temps vos clés de domicile et de voiture lorsque vous entrez ou quittez votre domicile.
- Si quelque chose sortait de l'ordinaire quand vous rentrez chez vous, par exemple si la porte était entre-ouverte, ne rentrez pas. Rendez-vous chez vos voisins ou vers un téléphone public pour appelez la Police.
- Soyez prudent(e) avec les personnes à qui vous choisissez de donner votre nouvelle adresse et numéro de téléphone.
- Si vous habitez dans un immeuble, ne mettez pas votre nom sur le registre du lobby.
- Si vous avez une place de parking assignée, demandez d'utiliser un emplacement différent.
- Prenez garde à ce que vous jetez dans la poubelle. (utilisez une déchiqueteuse)
- Si vous avez un service internet et que l'agresseur connaissait votre adresse email, changez-la et soyez prudent(e) en la distribuant à vos contacts

- Veuillez consulter [www.shelternet.ca/en/women/internet-safety](http://www.shelternet.ca/en/women/internet-safety) pour plus d'information pour préserver votre sécurité quand vous utilisez internet.

## CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES APPELS DU 911

Les lignes de téléphone (fixe)- Quand vous appelez la Police(911) d'une ligne fixe, votre adresse et vos numéros de téléphone apparaissent sur l'écran de l'opérateur. Si votre appel se terminait avant que l'opérateur obtienne les informations nécessaires, l'opérateur rappellera ce numéro.

Si personne ne réponds à l'appel de l'opérateur, une voiture de Police ne sera seulement dispatchée si l'opérateur a des raisons de croire que la situation est urgente, par exemple si un cri ou une altercation à été intercepté avant que l'appel soit terminé.

Téléphone cellulaires- La procédure pour les appels 911 peuvent être plus compliqués. Si vous appelez le 911 d'un téléphone cellulaire, indiquez à l'opérateur que vous avez besoin d'aide et votre location.

Si vous êtes à l'extérieur et incertain(e) de votre location, donnez-lui toute information qui puisse l'aider vous localiser, comme l'intersection la plus proche. Si l'appel se termine avant que vous puissiez donner à l'opérateur les informations nécessaires, l'opérateur fera un rappel si le téléphone a un numéro valide (si vous avez annulé votre service de cellulaire mais si vous avez conservé le téléphone pour les appels 911 seulement, vous n'avez alors pas de numéro valide attribué et un rappel ne pourra être effectué). Si vous avez un système de GPS, votre appel peut être localisé, mais en raison de nombreux appels 911 accidentels et involontaires, l'opérateur commencera seulement à vous retracer s'il ou elle a des raisons de penser que c'est une situation d'urgence, par exemple si un cri ou une forte altercation est entendu..Si votre cellulaire est éteint ou si la batterie est déchargée, l'opérateur ne pourra pas localiser de signal, alors dans ce cas, informez l'opérateur que vous avez besoin d'aide et de votre location.